MANUEL DE L'OPÉRATEUR

MODÈLE N°100166
2,5 CM (1 PO) POMPE À EAU AVEC LE KIT TUYAU

ACTIVEZ VOTRE GARANTIE

en enregistrant votre produit :
championpowerequipment.com

1·877·338·0999

ou rendez-vous sur **championpowerequipment.com**

LISEZ ET CONSERVEZ CE MANUEL. Ce manuel contient des informations importantes relatives à la sécurité qui doivent être lues et comprises avant l'utilisation du produit. Dans le cas contraire, l'utilisateur s'expose à de graves blessures. Ce manuel doit être conservé avec le produit.

Les spécifications, descriptions et illustrations figurant dans ce manuel correspondent aux informations connues au moment de la publication, mais peuvent être modifiées sans préavis.

3713-M-OP | REV.20250624 | FR

TABLE DES MATIÈRES

Introduction **3**

Définitions de sécurité **3**

Instructions importantes relatives à la sécurité **4**

Sécurité concernant le carburant 5

Étiquettes et plaques de sécurité 7

Commandes et caractéristiques **8**

Pompe à eau 8

Pièces incluses 9

Outils incluses 9

Assemblage **10**

Ouverture de la boîte d'expédition 10

Installation de la poignée 10

Ajout d'huile à moteur 10

Ajout de carburant 11

Fonctionnement **13**

Emplacement de la pompe à eau 13

Amorçage de la pompe 13

Connexion du tuyau d'admission 13

Connexion du tuyau d'échappement 14

Démarrage du moteur 15

Pour arrêter le moteur 16

Entretien 16

Nettoyer la pompe à eau 16

Changement de l'huile moteur 17

Nettoyage et réglage de la bougie d'allumage 17

Nettoyage du filtre à air 17

Réglage du limiteur de régime 18

Programme d'entretien 18

Rangement **18**

Fiche technique **20**

Spécifications de la pompe à eau 20

Spécifications du moteur 20

Spécifications de l'huile 20

Spécifications du carburant 20

Spécifications de la température 20

Dépannage **21**

INTRODUCTION

Félicitations pour votre achat d'un produit de Champion Power Equipment (CPE). CPE conçoit et fabrique tous ses produits conformément à de strictes spécifications et directives et offre du soutien à l'ensemble d'entre eux. Si vous connaissez bien le produit, l'utilisez de façon sûre et l'entretenez périodiquement, il devrait satisfaire vos attentes pendant des années.

Nous déployons tous nos efforts pour assurer l'exactitude et l'intégralité de l'information contenue dans le présent manuel et nous nous réservons le droit de modifier, de changer et/ou d'améliorer le produit et le présent document à tout moment et sans préavis.

Du fait que CPE accorde beaucoup d'importance à la façon dont nos produits sont conçus, fabriqués, utilisés et réparés et que nous accordons aussi une grande importance à votre sécurité et à celle des autres, nous aimerions que vous preniez le temps d'étudier de manière approfondie le présent manuel et d'autres documents d'information concernant le produit et de bien connaître l'assemblage, le fonctionnement, les dangers et l'entretien du produit avant de l'utiliser. Familiarisez-vous bien avec les procédures d'utilisation et les consignes de sécurité adéquates avant chaque utilisation et assurez-vous que toute autre personne voulant l'utiliser fasse de même. Veuillez toujours faire preuve de bon sens et exercer la plus grande prudence lorsque vous utilisez le produit afin d'éviter des accidents, des dommages matériels ou des blessures. Nous espérons que vous continuerez d'utiliser votre produit de CPE pendant des années et que vous en serez satisfait.

Lorsque vous communiquez avec CPE pour obtenir des pièces et/ou un entretien, vous devrez nous fournir les numéros de modèle et de série de votre produit. Transcrivez dans le tableau ci-dessous les informations figurant sur l'étiquette signalétique de votre produit

CPE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN TECHNIQUE
1 877 338-0999
NUMÉRO DU MODÈLE
100166
NUMÉRO DE SÉRIE
DATE D'ACHAT
LIEU D'ACHAT

DÉFINITIONS DE SÉCURITÉ

Les pictogrammes de sécurité visent à attirer votre attention sur les dangers potentiels. Il est essentiel de bien comprendre la signification des pictogrammes de sécurité. Les avertissements de sécurité n'éliminent pas tout danger.
Les instructions ou avertissements qu'ils fournissent ne peuvent pas remplacer les mesures de prévention d'accidents appropriées.

⚠ DANGER

Le mot DANGER indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut causer des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le mot AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer des blessures graves ou mortelles.

⚠ MISE EN GARDE

La mention MISE EN GARDE indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer des blessures graves ou mortelles.

AVIS

AVIS indique une information considérée importante, mais sans risque associé (ex. : messages concernant les dommages matériels).

INSTRUCTIONS IMPORTANTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

⚠ DANGER

L'échappement du moteur de la pompe à eau contient du monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et toxique. L'inhalation de monoxyde de carbone provoque de la nausée, des étourdissements, des évanouissements ou la mort. Allez immédiatement respirer de l'air frais si vous commencez à vous sentir étourdi ou affaibli.

UTILISEZ UNIQUEMENT CE PRODUIT À L'EXTÉRIEUR DANS UN ENDROIT BIEN AÉRÉ ET DIRIGER L'ÉCHAPPEMENT LOIN.

NE faites PAS fonctionner la pompe à eau à l'intérieur d'un bâtiment y compris les garages, sous-sols, vides sanitaires, remises, enceintes ou compartiments.

NE laissez PAS les gaz d'échappement pénétrer par les fenêtres, portes, bouches d'air ou ouvertures menant à un espace clos.

⚠ DANGER

L'utilisation d'un moteur à l'intérieur **PEUT VOUS TUER EN QUELQUES MINUTES**. L'échappement du moteur de la pompe à eau contient du monoxyde de carbone. C'est un gaz que vous ne pouvez pas voir ni sentir.

N'UTILISEZ JAMAIS à l'intérieur d'un garage ou une maison **MÊME SI** les portes et fenêtres sont ouvertes.

UTILISEZ seulement **À L'EXTÉRIEUR** et loin de toutes fenêtres et portes et tous les orifices d'aération.

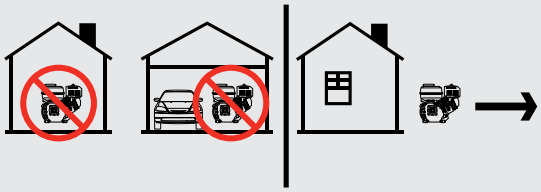

Installez des détecteurs de monoxyde de carbone à pile ou électrique avec un bloc-pile conformément aux instructions du fabricant.

⚠ DANGER

Les pièces rotatives peuvent s'enchevêtrer autour des mains, des pieds, des cheveux, des vêtements et des accessoires. Elles peuvent être à l'origine d'une amputation traumatique ou d'une grave lacération.

Gardez les mains et les pieds éloignés des pièces rotatives.

Attachez les cheveux longs et retirez les bijoux.

NE portez JAMAIS des vêtements amples, des cordons ou tout autre article risquant l'enchevêtrement.

⚠ DANGER

La pompe à eau développe une grande puissance.

NE PAS déplacer la pompe à eau lorsqu'elle est en marche. NE PAS utiliser de tuyaux ni de raccords usés, endommagés ou effilochés. NE PAS laisser les enfants ni les personnes non qualifiées faire fonctionner ou entretenir la pompe à eau. NE PAS ouvrir le bouchon du dessus ni le bouchon de drainage.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS immerger l'unité dans l'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Les étincelles peuvent provoquer un incendie ou une électrocution.

Lors de l'entretien du pompe à eau :

Débranchez le fil de la bougie et placez-le à un endroit où il ne peut pas entrer en contact avec la bougie.

NE vérifiez PAS la présence d'une étincelle après avoir retiré la bougie.

Utilisez uniquement des testeurs de bougies approuvés.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fonctionnement d'un moteur produit de la chaleur. Tout contact peut causer de graves blessures. Les matières combustibles peuvent prendre feu par simple contact.

NE touchez PAS les surfaces chaudes.

Évitez tout contact avec des gaz d'échappement chauds.

Laissez refroidir l'équipement avant d'y toucher.

Maintenez un espace libre d'au moins 91,4 cm (3 pi) de tous les côtés pour assurer un refroidissement adéquat.

Maintenez un espace libre d'au moins 1,5 m (5 pi) autour des matières combustibles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fonctionnement de cet équipement peut produire des étincelles et provoquer un début d'incendie de la végétation sèche autour de l'équipement.

L'utilisation d'un pare-étincelles peut être requise. L'opérateur doit communiquer avec le service d'incendie local pour connaître les exigences des lois et règlements concernant la prévention contre l'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Le retour rapide de la corde du lanceur du démarreur attire la main et le bras vers le moteur plus rapidement qu'il n'est possible de lâcher la corde. Un démarrage accidentel peut entraîner un enchevêtrement, une amputation traumatique ou une lacération. Cet incident peut provoquer des fractures, des ecchymoses ou des entorses.

Lors du démarrage du moteur, tirez lentement la corde du lanceur du démarreur jusqu'à ce que vous sentiez une résistance puis tirez rapidement pour éviter un rebond.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS pomper de sel, boue, égout, eau de mer ni aucun autre type d'eau contenant des matériaux solides.

⚠ AVERTISSEMENT

L'eau pompée dans l'unité ne doit pas être utilisée comme eau potable.

⚠ MISE EN GARDE

Il n'est pas recommandé de pomper des matières solides dans la pompe, la turbine ou les tuyaux.

⚠ MISE EN GARDE

Excéder la charge hydraulique maximale prévue de la pompe à eau peut endommager la pompe et les tuyaux qui y sont branchés.

NE PAS modifier la pompe à eau de quelque manière que ce soit.

NE PAS tenter d'excéder le débit prévu. Tenter d'augmenter le débit prévu peut endommager l'unité et réduire sa durée de vie.

⚠ MISE EN GARDE

Le mauvais fonctionnement ou l'utilisation inappropriée de la pompe à eau peut l'endommager, écourter sa durée de vie et annuler votre garantie.

Utilisez seulement la pompe à eau aux fins prévues.

Utilisez l'équipement uniquement sur des surfaces à niveau.

N'exposez PAS la pompe à eau à des niveaux excessifs d'humidité, de poussière ou de saleté.

NE laissez PAS des matières obstruer les fentes de refroidissement.

N'utilisez PAS la pompe à eau lorsque :

- L'équipement produit des étincelles, de la fumée ou des flammes;
- L'équipement vibre excessivement.

Sécurité concernant le carburant

⚠ DANGER

L'ESSENCE ET LES VAPEURS D'ESSENCE SONT HAUTEMENT INFLAMMABLES ET EXPLOSIFS.

Un incendie ou une explosion peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

Essence et vapeurs d'essence :

- L'essence est hautement inflammable et explosive.
- L'essence enflammée peut provoquer un incendie ou une explosion.
- L'essence est un combustible liquide, mais ses vapeurs peuvent s'enflammer.
- L'essence est un irritant de la peau. La peau et les vêtements doivent être lavés immédiatement après l'éclaboussure.
- L'essence dégage une odeur distincte qui vous aidera à détecter rapidement la possibilité de fuites.
- L'essence se dilate et se contracte sous l'effet de températures ambiantes. Ne remplissez jamais un réservoir d'essence à sa pleine capacité afin de permettre l'effet d'expansion et de contraction de l'essence.
- Comme avec tout incendie de gaz pétrolier, vous ne devez pas éteindre les flammes sauf si vous pouvez le faire en fermant le robinet d'alimentation en combustible. Un risque d'explosion peut se produire si le feu est éteint, mais que le robinet d'alimentation en combustible est resté ouvert.

Lors de l'ajout ou de la vidange d'essence :

N'allumez PAS ET NE fumez PAS de cigarettes.

Arrêtez la pompe à eau et laissez-la refroidir au moins deux minutes avant de retirer le bouchon du réservoir d'essence. Toujours dévissez lentement le bouchon pour permettre l'évacuation de la pression contenue dans le réservoir.

Remplissez ou vidangez l'essence uniquement à l'extérieur dans un endroit bien aéré.

NE remplissez PAS directement le réservoir d'essence de la pompe à eau à la station-service. Toujours utilisez un contenant approuvé pour transférer l'essence dans la pompe à eau.

NE remplissez PAS le réservoir d'essence à l'excès.

Gardez toujours l'essence éloignée des étincelles, des flammes, des flammes nues, des veilleuses, de la chaleur et toutes autres sources d'allumage.

Lors du démarrage de la pompe à eau :

NE tentez PAS de démarrer une pompe à eau endommagée.

Toujours assurez-vous que le bouchon du réservoir d'essence, le filtre à air, la bougie, les conduits d'essence et le système d'échappement sont correctement installés.

Toujours laissez toute essence renversée s'évaporer avant de tenter le démarrage du moteur.

Toujours assurez-vous que la pompe à eau repose solidement sur une surface à niveau.

Pendant le fonctionnement de la pompe à eau :

NE déplacez PAS ou n'inclinez PAS la pompe à eau pendant qu'elle fonctionne.

Lors du transport de la pompe à eau ou pendant son entretien :

Toujours assurez-vous que le robinet d'alimentation en combustible est en position « OFF » (fermé) et que le réservoir d'essence est vide.

Débranchez le fil de la bougie.

Lors du rangement de la pompe à eau :

Rangez la pompe à eau dans un lieu éloigné des étincelles, des flammes nues, des veilleuses, de la chaleur et toutes autres sources d'allumage.

Ne rangez pas la pompe à eau ou l'essence à proximité de fournaises, chauffe-eau ou tout autre appareil produisant de la chaleur ou équipé d'allumage automatique.

⚠ DANGER

NE JAMAIS placer un récipient à essence, réservoir d'essence, ou tout matériau combustible sur le trajet du flux d'échappement pendant le fonctionnement du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un contenant d'essence, un réservoir d'essence, ou tout autre article utilisé pour le carburant s'il est brisé, coupé, tordu ou endommagé.

Étiquettes et plaques de sécurité

Ces pictogrammes vous indiquent les risques possibles pouvant causer des blessures graves. Lisez attentivement leur signification.

Si ces pictogrammes sont absents ou difficiles à lire, communiquez avec l'équipe de soutien technique pour en obtenir de nouveaux.

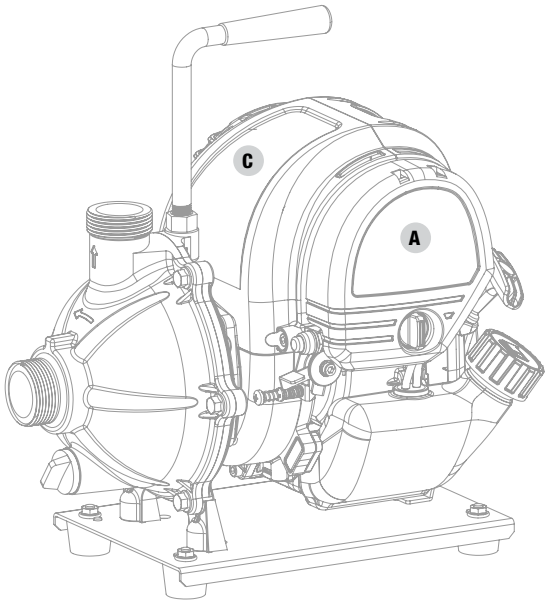

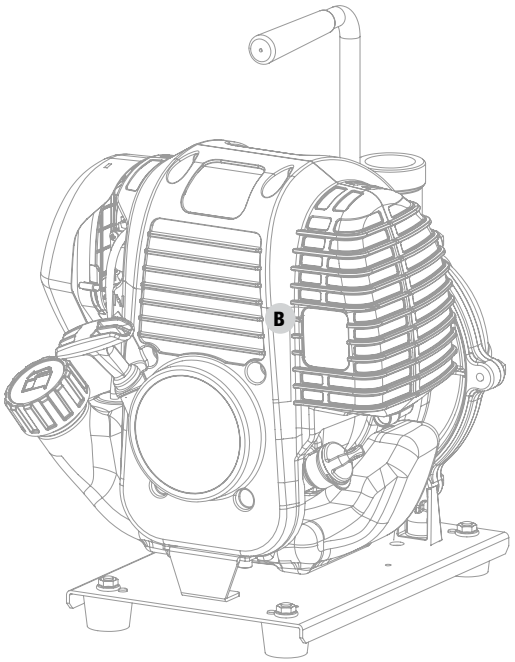

	PICTOGRAMME	DESCRIPTION
A		Pictogrammes de sécurité et alertes au monoxyde de carbone
B		Surface chaude
C	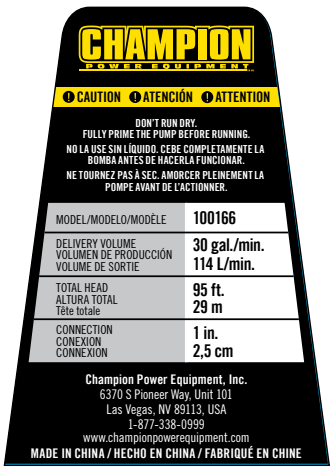	Plaque de sécurité

COMMANDES ET CARACTÉRISTIQUES

Lisez ce manuel d'utilisation avant de faire fonctionner votre pompe à eau. Apprenez à repérer et à vous servir des commandes et des caractéristiques. Conservez ce manuel pour le consulter ultérieurement.

Pompe à eau

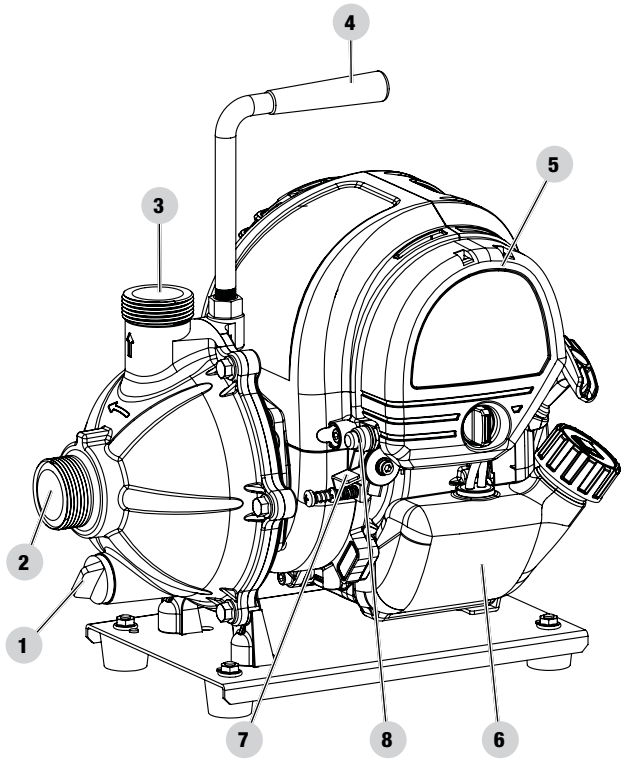

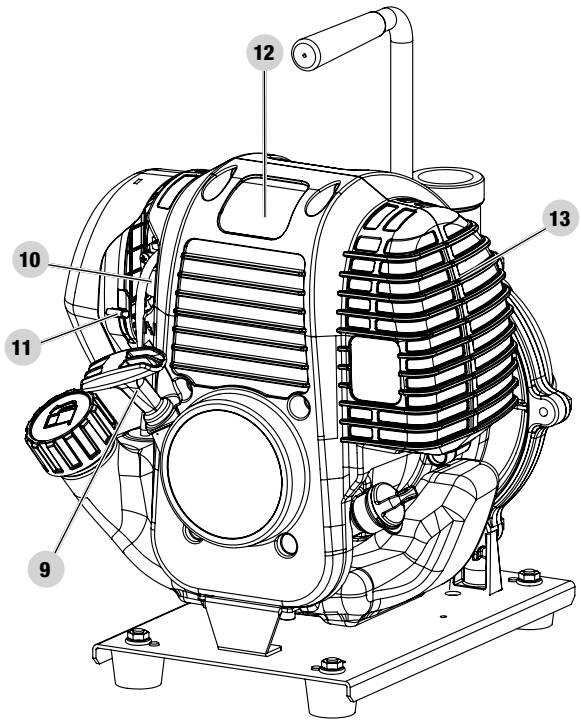

1. **Bouchon de drainage**
2. **Entrée 2,5 cm (1 po)** – Utilisée pour brancher le tuyau d'aspiration. L'adaptateur se convertit en entrée de 2,5 cm (1 po) sans adaptateur :

– Filetage G1-1/4 po (31,75 mm)
– Diamètre nominal 1-1/4 po (31,75 mm)
– Forme du filetage BSPP
– Pas 2,3 mm

3. **Sortie de 2,5 cm (1 po)** – Utilisée pour connecter le tuyau de refoulement :

– Filetage G1-1/4 po (31,75 mm)
– Diamètre nominal 1-1/4 po (31,75 mm)
– Forme du filetage BSPP
– Pas 2,3 mm

4. **Poignée**
5. **Filtre à air** – Protège le moteur en filtrant la poussière et les débris de l'air d'admission.
6. **Réservoir à carburant –** Réservoir à carburant de 550 ml (0,145 gal).
7. **Manette des gaz** – Utilisée pour régler la vitesse du moteur.
8. **Bouton Arrêt** – Pressez pour arrêter l'appareil.
9. **Lanceur à rappel** – Permet de démarrer le moteur.
10. **Bouton d'amorçage** – Utilisé pour introduire de l'essence pour l'amorçage.
11. **Étrangleur levier** – Utilisée pour démarrer le moteur.
12. **Bougie d'allumage et fil de connexion**
13. **Silencieux**

Pièces incluses

Accessoires

Fourniment de tuyau

5 m x 25 mm (16,4 pi x 1 po) Tuyau d'admission 1

8 m x 25 mm (26,2 pi x 1 po) Tuyau d'évacuation 1

Raccord de tuyau G1-1/4 po (31,75 mm) BSPP vers adaptateur droit 2,5 cm (1 po) avec joint en caoutchouc 1

Raccord de tuyau G1-1/4 po (31,75 mm) BSPP vers adaptateur 90° 2,5 cm (1 po) avec joint en caoutchouc 1

Crépine de filtre d'admission 1

Serrages pour tuyau 3

Pièces d'assemblage

Poignée 1

Écrou, M12 x 1,25 (pour poignée 1

Outils incluses

Trousse à outils 1

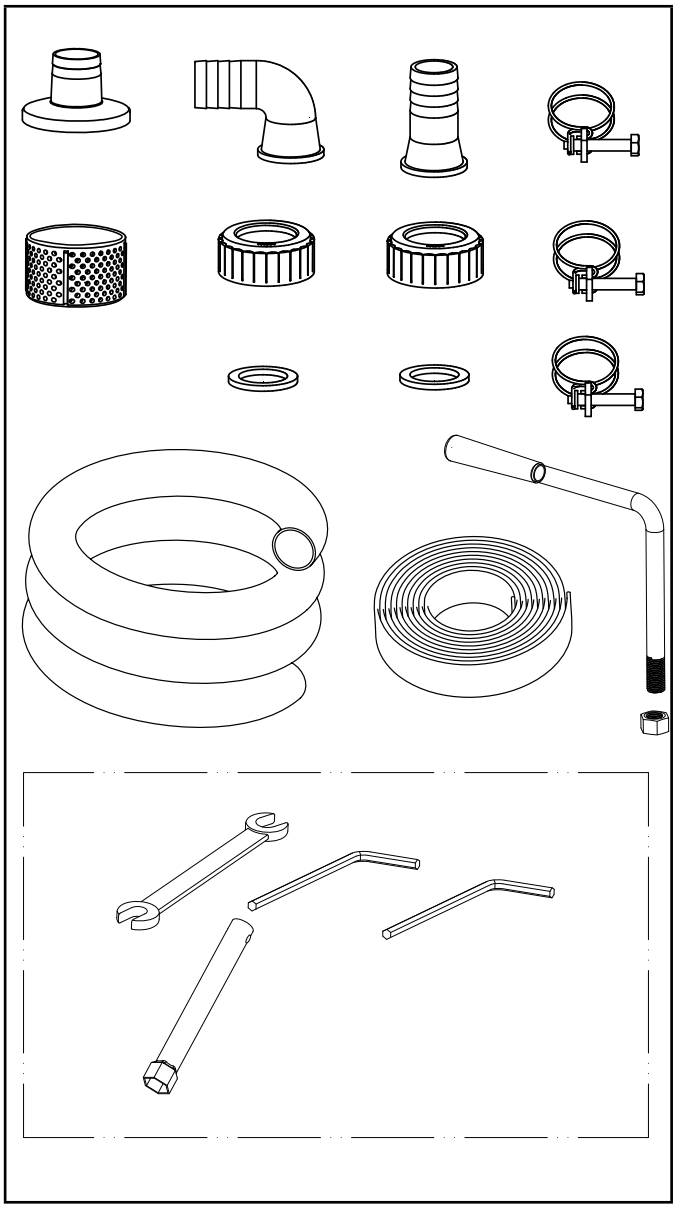

ASSEMBLAGE

Votre pompe à eau exige certaines tâches d'assemblage. Cet appareil est livré sans contenir d'huile. Il faut en faire le plein d'essence et d'huile avant l'utilisation.

Si vous avez des questions concernant l'assemblage de votre pompe à eau, appelez notre l'équipe de soutien technique au 1 877 338-0999. Ayez sous la main les numéros de série et de modèle.

Ouverture de la boîte d'expédition

1. Posez la boîte d'expédition sur une surface plane et stable.
2. Retirez tous les articles de la boîte d'expédition à l'exception de la pompe à eau.
3. Coupez avec précaution chaque coin de la boîte, de haut en bas. Rabattre chaque côté à plat sur le sol de manière à obtenir un espace de travail avec la pompe à eau.

Installation de la poignée

1. Insérez à la main l'écrou de M12 x 1,25 dans la base de la poignée jusqu'à ce qu'il s'arrête naturellement. (A)
2. NE TENTEZ pas de visser l'écrou après ce point d'arrêt avec une clé, des pinces ou tout autre outil.
3. Insérez à la main la combinaison poignée/écrou dans le trou fileté sur le dessus du couvercle latéral de la pompe. (B)

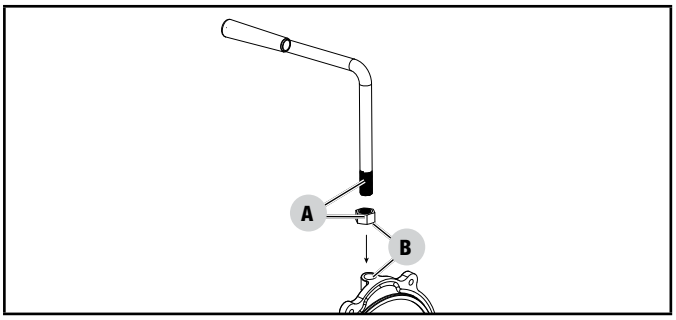

4. Une fois bien serrée, la poignée devrait faire face au côté opposé à l'échappement et faire face au moteur. (C)

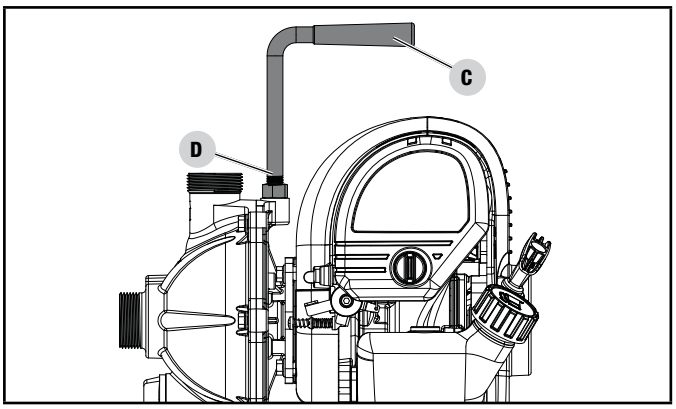

⚠ MISE EN GARDE

Serrez à la main l'écrou et la poignée uniquement. Toute force excessive, appliquée avec des outils ou autrement, pourrait endommager le filetage de la poignée ou du trou du panneau latéral.

AVIS

Une certaine partie du filetage de la poignée dépassera de l'écrou après l'installation après l'installation. Ceci est normal.(D)

Ajout d'huile à moteur

⚠ AVERTISSEMENT

NE TENTEZ PAS de lancer ou de démarrer le moteur avant de l'avoir correctement rempli d'huile du type et de la quantité recommandés. Les dommages causés à la pompe à eau pour cause de non-respect de ces instructions annuleront votre garantie.

AVIS

Pour un usage normal, il est recommandé d'utiliser une **huile pour automobile de type 10W-30**. Cependant, l'utilisation des huiles conventionnelles répertoriées dans le tableau «Type d'huile moteur recommandé» peut être utilisée pour une utilisation typique, y compris les 5 premières heures de la période de rodage du moteur.

Si le générateur fonctionne à des températures extrêmes, reportez-vous au tableau «Type d'huile moteur recommandé».

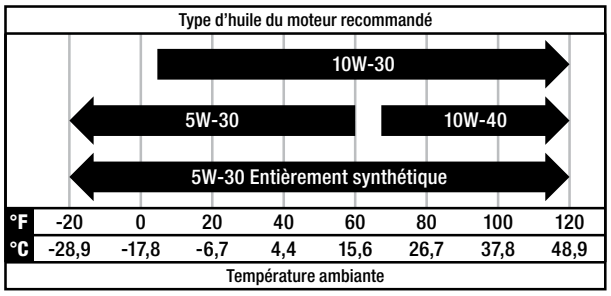

1. Placez la pompe à eau sur une surface plane et à niveau.

2. Ouvrez le bouchon de remplissage d'huile / jauge d'huile pour ajouter l'huile.

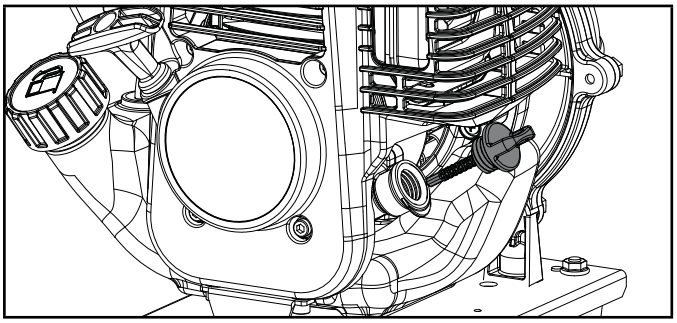

3. En utilisant l'entonnoir, ajoutez jusqu'à 70 ml (2,4 oz liq.) d'huile (non fournie) puis refermez le bouchon de remplissage d'huile / jauge d'huile. ÉVITEZ DE TROP REMPLIR.

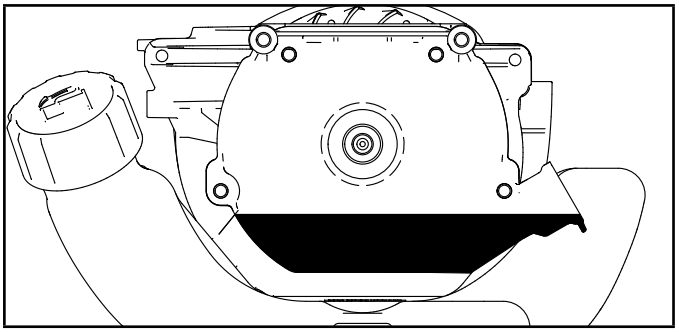

4. Vérifiez le niveau d'huile à moteur chaque utilisation et ajoutez-en si nécessaire.

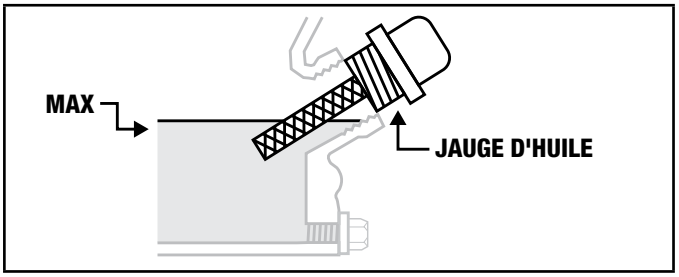

AVIS

Une fois que l'huile a été ajoutée, un contrôle visuel doit observer que l'huile se trouve à environ 1 ou 2 filets de la partie supérieure du trou de remplissage.

Lorsque vous utilisez la jauge d'huile pour vérifier le niveau d'huile, NE vissez PAS la jauge lors de cette vérification.

AVIS

Vérifiez souvent le niveau d'huile pendant la période de rodage. Consultez le chapitre « Entretien » pour connaître les intervalles de service recommandés.

MISE EN GARDE

Ce moteur est équipé d'une fonction de mise à l'arrêt du moteur si le niveau d'huile dans le carter moteur se situe en dessous du niveau de seuil.

AVIS

Les 5 premières heures de fonctionnement de cet équipement représentent la période de rodage. Durant cette période de rodage, faites fonctionner la pompe à eau à/ou sous 50 % de sa puissance nominale en modifiant occasionnellement la charge afin de permettre aux enroulements de stator de se réchauffer et se refroidir. Le réglage de la charge fera varier la vitesse du moteur et aidera à asseoir les garnitures de pistons. Après la période de rodage de cinq heures, changez l'huile.

AVIS

Vous pourrez utiliser une huile synthétique après la période de rodage de 5 heures. L'utilisation de lubrifiants synthétiques ne diminue pas l'intervalle de changement d'huile recommandé. Une huile 5W-30 entièrement synthétique aidera au démarrage lors de température ambiante <5 °C (41 °F).

Ajout de carburant

DANGER

Les vapeurs d'essence sont hautement inflammables et extrêmement explosives.

N'allumez PAS ET NE fumez PAS de cigarettes. Un incendie ou une explosion peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

Remplissez ou vidangez l'essence uniquement à l'extérieur dans un endroit bien aéré. NE remplissez PAS directement le réservoir à essence de la pompe à eau à la station-service. Utilisez un contenant approuvé pour transférer l'essence dans la pompe à eau.

N'utilisez jamais un contenant à essence, un réservoir à essence, ou tout autre article pour essence qui est endommagé ou semble endommagé.

NE remplissez PAS le réservoir à essence à l'excès. Gardez toujours l'essence éloignée des étincelles, des flammes nues, des veilleuses, de la chaleur et toutes autres sources d'allumage.

Utilisez de l'essence sans plomb propre et fraîche présentant un taux d'octane minimal de 87 et un contenu en éthanol 10 % ou moins en volume. E10 E15 E85

NE mélangez PAS l'huile à l'essence.

1. Ouvrez le bouchon d'essence.
2. Ajoutez lentement de l'essence dans le réservoir.
   Le réservoir est plein lorsque l'essence atteint le niveau du cercle rouge au filtre d'essence ÉVITEZ DE TROP REMPLIR. L'essence peut augmenter de volume après le remplissage. Il faut laisser un espace de 6,4 mm (1/4 po) dans le réservoir pour permettre l'augmentation du volume de l'essence, mais il est toutefois recommandé de laisser encore plus d'espace. L'essence peut jaillir hors du réservoir lors de l'augmentation de volume en cas de trop-plein et compromettre la stabilité de fonctionnement de la pompe à eau.

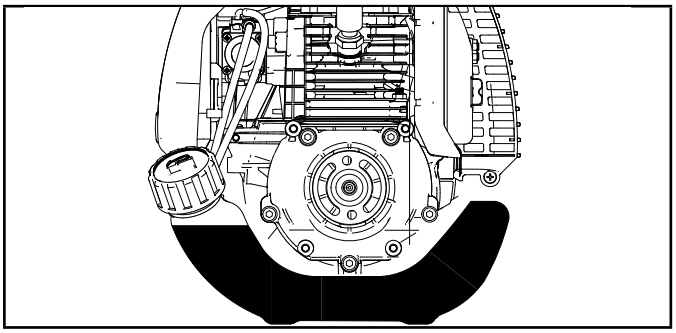

3. Vissez le bouchon à essence et essuyez tout carburant renversé.

⚠ MISE EN GARDE

Utilisez de l'essence sans plomb propre et fraîche présentant un indice d'octane minimum de 87 et un contenu en éthanol 10 % ou moins en volume.

N'allumez PAS de cigarette et ne fumez pas pendant le remplissage du réservoir d'essence.

NE MÉLANGEZ PAS l'huile et l'essence.

NE remplissez PAS TROP le réservoir à essence. Il faut laisser un espace de 6,4 mm (1/4 po) dans le réservoir pour permettre l'augmentation du volume de l'essence.

NE remplissez PAS directement le réservoir à essence de la pompe à eau à la station-service. Utilisez un contenant de combustible approuvé pour transférer le carburant dans la pompe à eau.

NE remplissez PAS le réservoir à essence à l'intérieur.

NE remplissez PAS le réservoir à essence lorsque le moteur est en marche ou est chaud.

⚠ AVERTISSEMENT

Un versement trop rapide d'essence par le filtre d'essence peut entraîner un reflux d'essence vers l'opérateur.

AVIS

Le moteur de la pompe à eau fonctionne bien avec 10 % ou moins d'essence mélangée à l'éthanol. Lors de l'utilisation de mélanges éthanol-essence, il y a des problèmes à noter :

- L'essence-éthanol peut absorber plus d'eau que l'essence seule.
- Ces mélanges d'éthanol peuvent éventuellement se séparer, laissant de l'eau ou une pâte aqueuse dans le réservoir, le robinet de carburant et le carburateur. L'essence compromise peut être aspirée dans le carburateur et endommager le moteur et / ou créer des dangers potentiels.
- Si vous utilisez un stabilisateur de carburant, assurez-vous qu'il est formulé pour fonctionner avec les mélanges d'éthanol / essence.
- Les dommages ou dangers causés par l'utilisation d'une essence mélangée à l'éthanol à plus de 10 % en volume, d'une essence mal stockée et / ou de stabilisants mal formulés ne sont pas couverts par la garantie du fabricant.

Il est prudent de toujours fermer l'alimentation de carburant et de faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de carburant après chaque utilisation. Consultez les instructions de rangement pour une inutilisation prolongée.

FONCTIONNEMENT

Emplacement de la pompe à eau

⚠ AVERTISSEMENT

Placer la pompe à eau dans un endroit bien ventilé. NE PAS placer la pompe à eau près de trappes de ventilation ou d'entrées d'air où les vapeurs d'échappement pourraient être attirées dans des espaces occupés ou confinés. Tenir compte du vent et des courants d'air pour placer la pompe à eau.

Le pompe à eau doivent toujours être opérées sur une surface plane au niveau en tout temps (même lorsqu'elles ne sont pas utilisées).

Cette pompe à eau doit avoir un dégagement d'au moins 1,5 m (5 pi) des matériaux combustibles.

Laisser au moins 91,4 cm (3 pi) d'espace sur tous les côtés de la pompe à eau pour permettre le refroidissement, l'entretien et les réparations, sans contrainte.

Placer la pompe sur une surface de niveau, libre de toute obstruction ou risque potentiel.

Laissez toujours la pompe à eau refroidir adéquatement avant de la transporter ou de la ranger.

Omettre de suivre les précautions de sécurité appropriées pourrait entraîner des blessures corporelles, des dommages à la pompe à eau et annuler la garantie du fabricant.

Le débit de la pompe sera affecté par le type, la longueur et la dimension des tuyaux de succion et d'écoulement. La hauteur de pompage, aussi connu comme la capacité totale, est la distance entre le niveau de l'eau au point de décharge. Lorsque cette distance augmente, le débit d'écoulement diminue. La capacité décharge est supérieure à la capacité de succion. Par conséquent, il est important que la charge de succion soit moindre que la capacité décharge.

Le temps requis pour aspirer l'eau de la source à la pompe (amorçage automatique) peut être diminué en minimisant la capacité de succion.

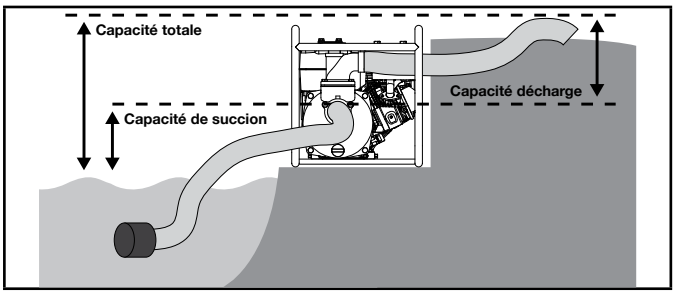

Amorçage de la pompe

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS faire fonctionner la pompe à sec.

Faire fonctionner la pompe à sec peut détruire les joints de la pompe et annulera la garantie. Si la pompe a été en cours d'exécution tandis sec, arrêter le moteur et le laisser refroidir complètement avant de remplir la chambre avec de l'eau.

Verser de l'eau dans la prise située sur le dessus du boîtier de la pompe. (A) Assurez-vous de remplir le corps de la pompe au sommet de la sortie avec de l'eau. Connectez le tuyau de sortie à la sortie. (Voir la section Raccordement du tuyau flexible Outlet) Assurez-vous que raccord de tuyau est sécurisé. Comme le moteur démarre, cela va démarrer le tirage au sort du liquide dans la pompe. Situé dans l'assemblage de la pompe est le clapet anti-retour. Comme on le premier corps de pompe ce clapet unidirectionnel se arrête à l'ouverture du tuyau d'aspiration. Le processus d'amorçage ne est nécessaire que lorsque le corps de pompe ne est pas rempli d'eau.

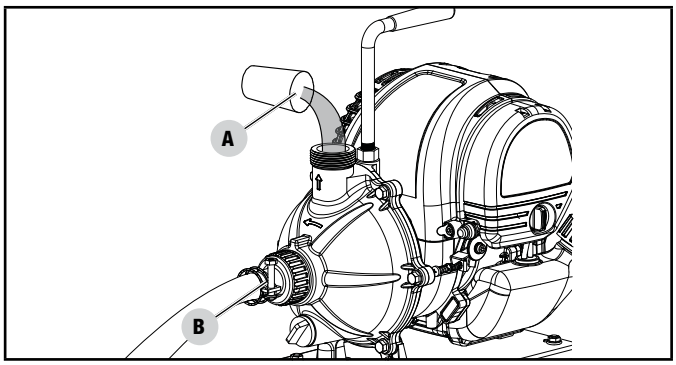

AVIS

Se assurer que le bouchon de vidange est sécurisé avant amorçage de la pompe et de l'exploitation. (B) Si pas fixer la pompe ne sera pas retenir l'eau et le Premier correctement.

Connexion du tuyau d'admission

AVIS

Les orifices d'admission et d'échappement mesurent tous deux 2,5 cm (1 po). Veuillez vous assurer que les connecteurs du tuyau d'aspiration et d'évacuation sont dotés d'un filage de 2,5 cm (1 po).

1. Fixez le protecteur du filtre à eau au filtre à eau. (A)
2. Connectez-les au tuyau d'admission avec une bague de serrage pour tuyau. (B)

3. Serrez la vis de la bague de serrage. Ne serrez pas trop fortement.

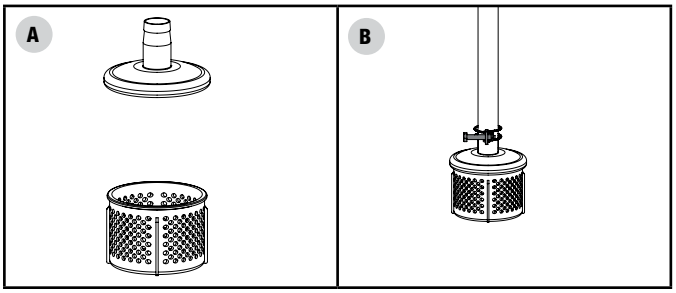

4. Faites glisser le joint de tuyau (C) par dessus le joint d'échappement droit (D) et mettez l'anneau en caoutchouc (E) dans la base du joint de tuyau.

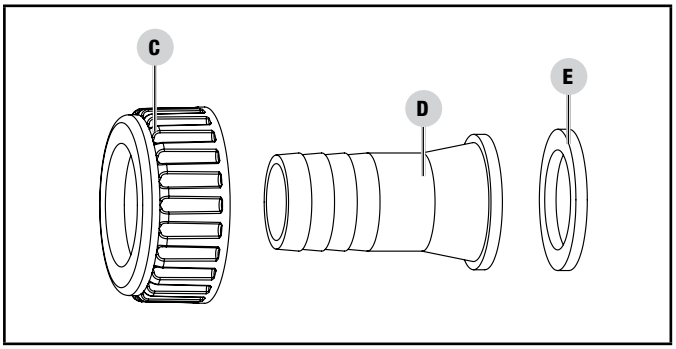

5. Connectez le tuyau d'admission au joint d'échappement droit avec une bague de serrage pour tuyau. (F)
6. Serrez la vis de la bague de serrage. Ne serrez pas trop fortement.

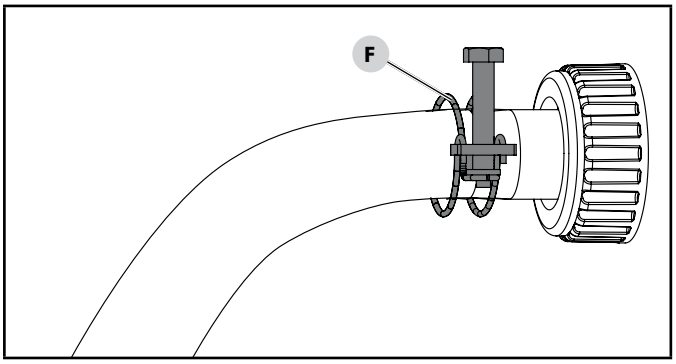

7. Connectez le joint d'échappement droit à la pompe. (G)
8. Serrez à la main le joint sur la pompe. Ne serrez pas trop fortement.

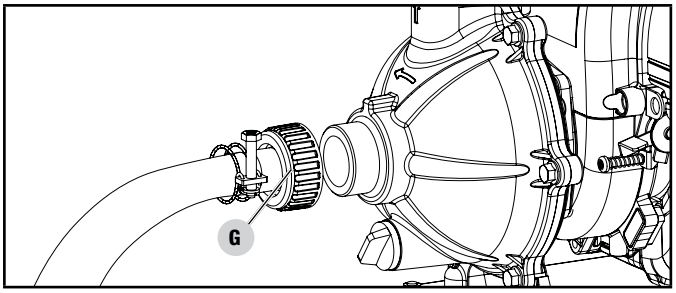

AVIS

Une fois le joint connecté à la pompe, il pourrait rester du filetage après avoir serré le joint à la main. Ceci est normal. NE SERREZ PAS le joint trop fortement avec une clé, un outil ou un autre instrument.

AVIS

Le ruban de téflon ou d'autres scellants ne sont pas nécessaires pour assurer une connexion étanche à l'eau. Le joint d'étanchéité de caoutchouc devrait rendre la connexion plus étanche à l'eau.

Connexion du tuyau d'échappement

AVIS

Les orifices d'admission et d'échappement mesurent tous deux 2,5 cm (1 po). Veuillez vous assurer que les connecteurs du tuyau d'aspiration et d'évacuation sont dotés d'un filage de 2,5 cm (1 po).

1. Faites glisser le joint de tuyau (A) par dessus le joint d'échappement de 90 º (B) et mettez l'anneau en caoutchouc (C) dans la base du joint de tuyau

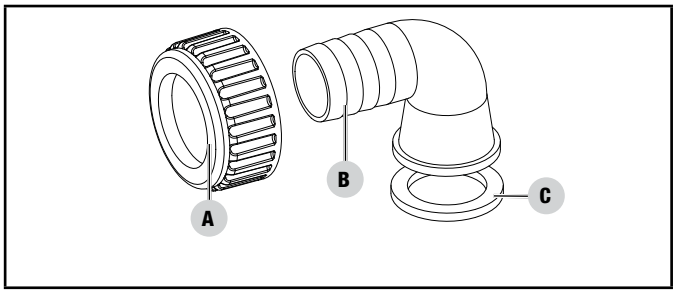

2. Connectez le tuyau d'admission au joint d'échappement de 90º avec une bague de serrage pour tuyau. (D)
3. Serrez la vis de la bague de serrage. Ne serrez pas trop fortement.

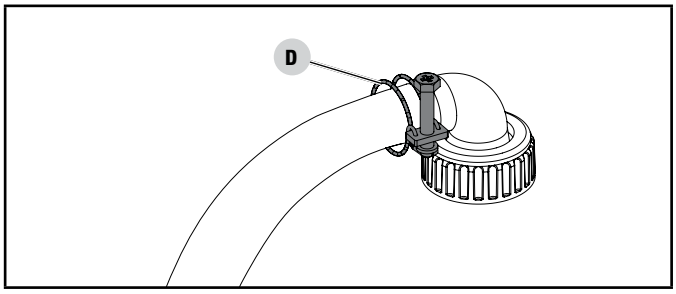

4. Amorcez la pompe. (E) Reportez-vous à la section portant sur l'amorçage de la pompe.

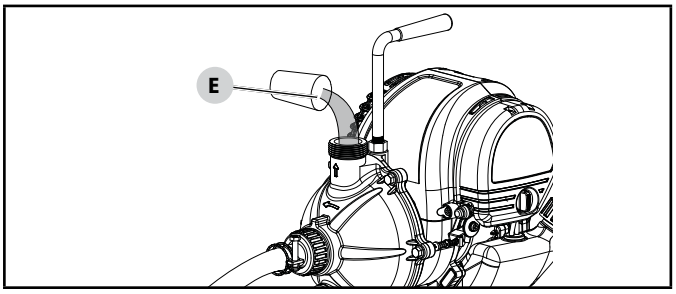

5. Connectez le joint d'échappement à 90 º à la pompe. (F)
6. Serrez à la main le joint sur la pompe. Ne serrez pas trop fortement.

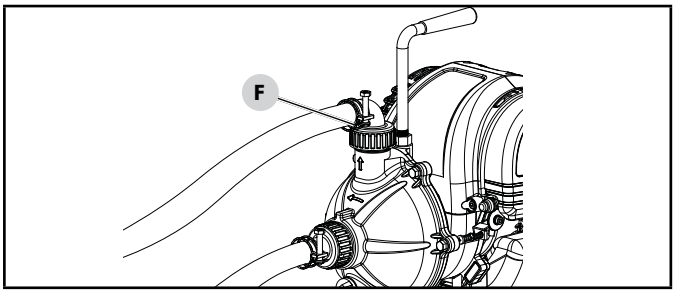

AVIS

Une fois le joint connecté à la pompe, il pourrait rester du filetage après avoir serré le joint à la main. Ceci est normal. NE SERREZ PAS le joint trop fortement avec une clé, un outil ou un autre instrument.

AVIS

Le ruban de téflon ou d'autres scellants ne sont pas nécessaires pour assurer une connexion étanche à l'eau. Le joint d'étanchéité de caoutchouc devrait rendre la connexion plus étanche à l'eau.

Démarrage du moteur

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, vérifiez le niveau d'huile et ajoutez-en au besoin.

1. Assurez-vous que la pompe à eau se trouve sur une surface plane et de niveau.
2. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile au besoin. (Reportez-vous à la section portant sur l'huile à moteur)
3. Vérifiez le niveau d'essence. Ajoutez de l'essence au besoin. (Reportez-vous à la section portant sur l'ajout d'essence).
4. Mettez le levier de l'étrangleur en position «ÉTRANGLEUR».

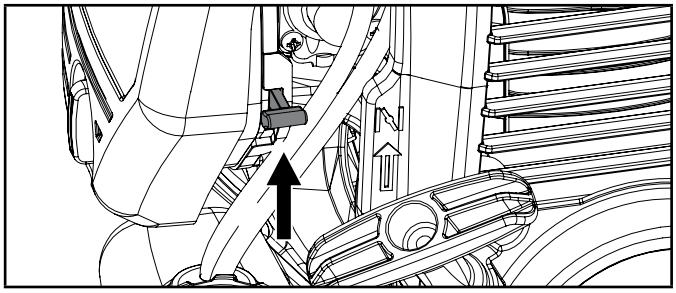

5. Réglez le papillon au ralenti.

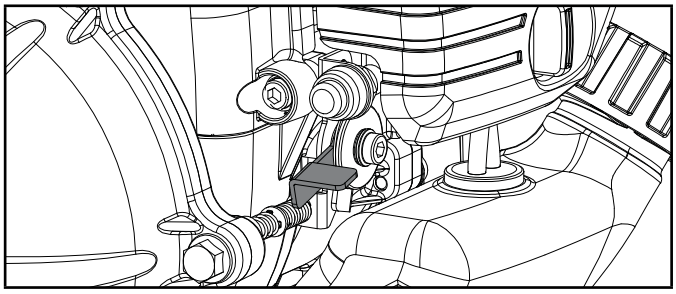

6. Poussez et relâchez la poire d'amorçage 5 fois pour amorcer le carburateur. La poire devrait commencer à se remplir d'essence et l'essence devrait se déplacer dans le conduit d'essence.

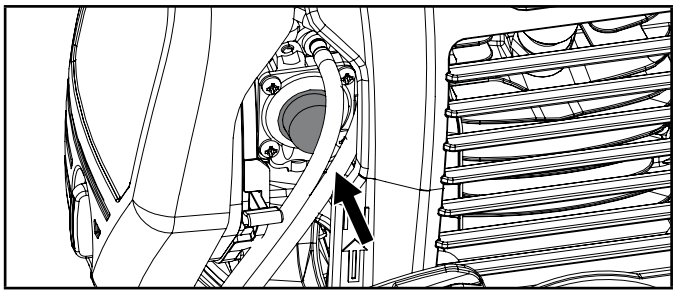

7. Tirez lentement le cordon du démarreur jusqu'à ce que vous sentiez de la résistance, puis tirez rapidement.
8. Lorsque le moteur se réchauffe, réglez le levier de l'étrangleur à la position «MARCHE».
9. Réglez le levier du papillon à la position de révolution désirée.

AVIS

La performance de la pompe peut être ajustée en utilisant la manette des gaz. Pour diminuer la sortie de la pompe, poussez l'accélérateur vers le bas. Pour l'augmenter, poussez l'accélérateur vers le haut.

⚠ AVERTISSEMENT

NE RETIREZ PAS le bouchon de vidange pendant que la pompe à eau fonctionne

La perte de pression et d'aspiration se produit. Des blessures peuvent également se produire.

AVIS

Remarque : garder le levier de l'étrangleur à la position «ÉTRANGLEUR» puis tirer le lanceur à rappel à deux reprises. Par la suite, déplacer le levier de l'étrangleur à la position «MARCHE» puis tirer de nouveau le lanceur à rappel à trois reprises. Maintenir trop longtemps le levier à la position «ÉTRANGLEUR» fera s'encrasser la bougie et noyer le moteur par manque d'air. Dans ce cas, le moteur ne démarrera pas.

Pour arrêter le moteur

Il se agit d'un bouton d'arrêt du moteur situé à côté du couvercle de filtre à air, au-dessus du niveau de l'étranglement. Il suffit d'appuyer sur le bouton et l'appareil devrait se éteindre.

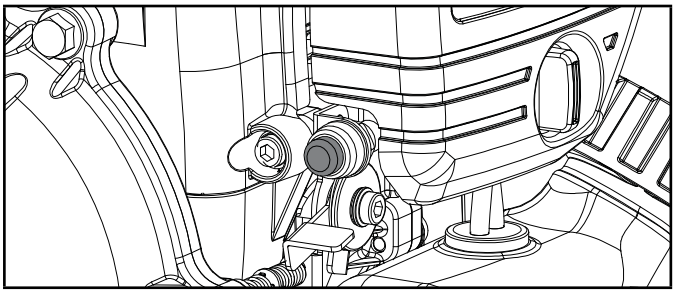

AVIS

Si le moteur ne sera pas utilisé durant une période de deux (2) semaines ou plus, consulter la section Entreposage pour le rangement adéquat du moteur et du carburant.

ENTRETIEN

Assurez-vous que la pompe à eau est maintenue propre et entreposée correctement. Ne faire fonctionner l'appareil que sur une surface plane et à niveau, dans un milieu de travail propre et sec. N'exposez PAS l'appareil à des conditions extrêmes, comme la poussière, la saleté, l'humidité excessives ou les vapeurs corrosives.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une pompe à eau endommagée ou défectueuse.

⚠ AVERTISSEMENT

Un entretien inadéquat annulera votre garantie.

AVIS

L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et des systèmes de contrôle des émissions peuvent être effectués par un établissement ou un individu de réparation de moteur non routier.

Le propriétaire/l'utilisateur est responsable de tout l'entretien périodique.

Effectuez tous les entretiens prévus en temps opportun.

Corrigez tout problème avant de faire fonctionner la pompe à eau.

Pour obtenir de l'assistance ou des pièces détachées, prenez contact avec notre équipe d'assistance technique au 1 877 338-0999.

Nettoyer la pompe à eau

⚠ MISE EN GARDE

N'aspergez PAS le pompe à eau avec de l'eau.

L'eau peut causer des dommages.

1. Utilisez un chiffon humide pour nettoyer les surfaces extérieures de la pompe à eau.
2. Utilisez une brosse souple pour éliminer saletés et huile.
3. Utilisez un compresseur d'air (25 psi) pour éliminer saletés et débris de la pompe à eau.
4. Inspectez les bouches d'air et fentes de refroidissement pour vous assurer qu'elles sont propres et libres de débris.

Pour empêcher tout démarrage accidentel, retirez et mettez à la terre le fil de la bougie avant d'effectuer tout entretien ou réparation.

Changement de l'huile moteur

Vidangez l'huile lorsque le moteur est chaud. Reportez-vous au tableau de spécifications d'huile afin de sélectionner le bon type d'huile pour votre milieu de fonctionnement.

1. Enlever l'huile bouchon de remplissage / jauge pour égoutter et ajouter de l'huile

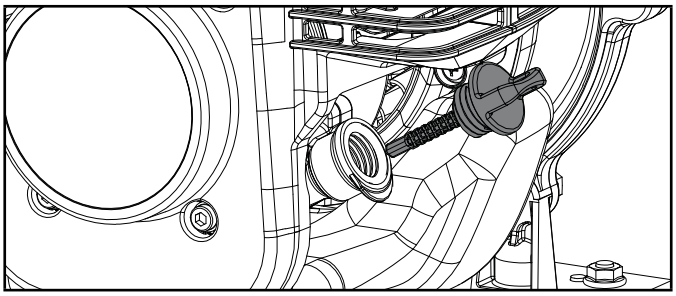

2. Astuce de la pompe sur le côté pour drainer toute l'huile dans un récipient approuvé.
3. Ajoutez de l'huile comme indiqué sous « Ajout d'huile » du chapitre « Assemblage ». ÉVITEZ DE TROP REMPLIR. L'huile pour l'entretien routinier n'est pas fournie.
4. Remplacez le bouchon de remplissage / jauge.
5. Jetez l'huile usagée dans un centre de gestion des déchets approuvé.

AVIS

Une fois que l'huile a été ajoutée, vérifiez pour voir si l'huile est d'environ 1 à 2 filetages inférieurs au niveau de l'ouverture de l'orifice de remplissage. Si vous utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile, ne vissez PAS la jauge lors de la vérification.

Nettoyage et réglage de la bougie d'allumage

1. Repérez et retirez le câble de la bougie d'allumage du haut de la bougie.
2. Utilisez l'outil pour bougies qui se trouve dans la trousse d'outils et retirez la bougie.

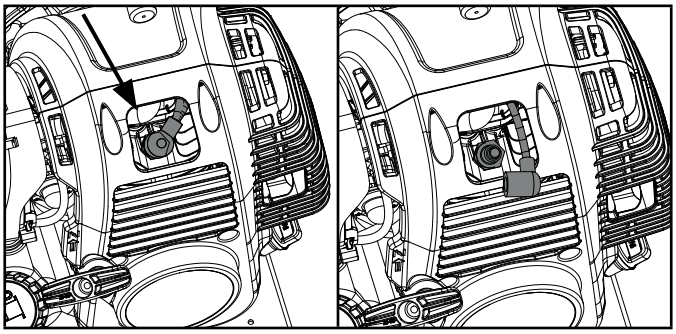

3. Examinez l'électrode de la bougie. Elle doit être propre et ne pas présenter d'usure pour produire l'étincelle requise pour l'allumage.
4. S'assurer que l'écartement des électrodes est de 0,6 à 0,8 mm (0,024 à 0,031 po).

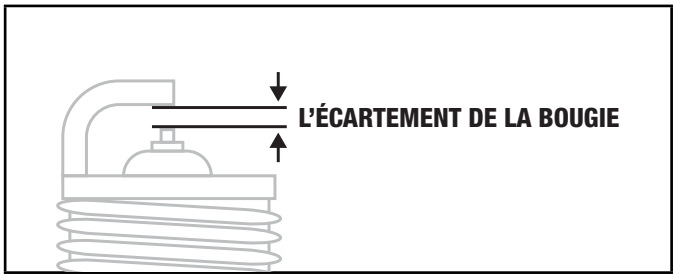

5. Se référer au tableau des recommandations concernant la bougie lors du remplacement.
6. Visser soigneusement la bougie dans le moteur.
7. Utilisez l'outil pour bougies pour réinstaller fermement la bougie.
8. Replacer le câble sur la bougie.

Nettoyage du filtre à air

1. Dévissez l'écrou à oreilles du filtre à air pour retirer le couvercle du filtre à air.

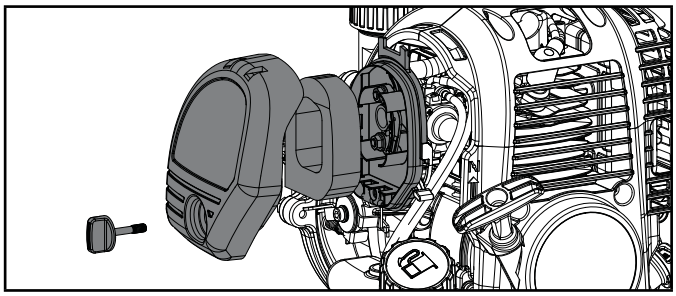

2. Retirez l'élément en mousse.
3. Lavez-le avec un détergent liquide et de l'eau. Essorez-le dans un chiffon propre pour le sécher.
4. Imprégnez-le d'huile moteur propre.
5. Absorbez l'excédent d'huile en l'entourant dans un chiffon absorbant propre.
6. Placez le filtre dans l'assemblage.
7. Remettez le couvercle du filtre à air en l'enclenchant en position.

Réglage du limiteur de régime

⚠ AVERTISSEMENT

Toute modification du réglage du limiteur de régime effectué en usine annulera votre garantie.

Le mélange d'air/carburant n'est pas modifiable. Toute modification du limiteur de régime risque d'endommager votre pompe à eau et vos dispositifs électriques en plus d'annuler votre garantie. Appelez notre l'équipe de soutien technique au 1 877 338-0999 pour obtenir des renseignements concernant vos besoins d'entretien ou de réglage.

Programme d'entretien

Respectez les intervalles d'entretien indiqués au tableau d'entretien suivant.

Effectuez des entretiens plus fréquents si vous utilisez votre pompe à eau sous des conditions difficiles.

Appelez notre l'équipe de soutien technique au 1 877 338-0999 pour connaître le détaillant/réparateur CPE certifié le plus près de chez vous concernant vos besoins d'entretien du moteur ou de votre pompe à eau.

CHAQUE 8 HEURES OU AVANT CHAQUE UTILISATION

- ☐ Vérification du niveau d'huile
- ☐ Nettoyage autour de l'admission d'air et du silencieux

5 PREMIÈRES HEURES (RODAGE)

- ☐ Changement d'huile

TOUTES LES 50 HEURES OU ANNUELLEMENT

- ☐ Nettoyage du filtre à air
- ☐ Changez l'huile si l'appareil est utilisé dans des conditions d'exploitation intenses ou dans des environnements très chauds

TOUTES LES 100 HEURES OU ANNUELLEMENT

- ☐ Changement d'huile
- ☐ Nettoyer/régler la bougie
- ☐ Nettoyer le pare-étincelles
- ☐ Nettoyez le filtre du robinet d'alimentation en combustible *

TOUTES LES 250 HEURES

- ☐ Nettoyer la chambre de combustion *
- ☐ Vérifier/régler le jeu de soupape *

TOUS LES 3 ANS

- ☐ Remplacement du conduit d'essence *

** À effectuer par des propriétaires connaissants et expérimentés ou dans un centre de gaz propane certifié.*

RANGEMENT

Se référer à la section Entretien pour revoir les instructions de nettoyage.

Entreposage du moteur

1. Laisser le moteur refroidir complètement avant de le ranger.
2. Nettoyez le moteur conformément aux instructions de la section Entretien.
3. Videz complètement le carburant de la conduite de carburant et le carburateur pour éviter la formation de gomme.
4. Ajouter un stabilisateur de carburant dans le réservoir de carburant.
5. Changez l'huile.
6. Retirer la bougie et verser environ 14,8 ml (½ once) d'huile dans le cylindre. Faire tourner le moteur lentement pour répartir l'huile et lubrifier le cylindre.
7. Remettez la bougie.

Pompe à eau entreposage

1. Laissez la pompe à eau pour refroidir complètement avant de le ranger.
2. Coupez l'alimentation de carburant au niveau du robinet de carburant.
3. Vider la chambre de pompe.
4. Nettoyez la pompe de l'eau selon les instructions de la section Maintenance.
5. Une fois que la pompe est sèche, pulvériser WD-40 ou un produit similaire dans le boîtier de pompe à travers tous les ports et le trou de drainage.
6. Stockez dans un endroit propre et sec, à l'abri du soleil.

⚠ DANGER

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone inodore et incolore.

Pour éviter l'allumage accidentel de votre produit pendant qu'il est rangé, prenez les précautions suivantes :

– Lorsque vous rangez l'appareil pour une courte ou longue période, assurez-vous que le fil du la bougie est déconnecté.

Entreposage d'hiver

Protéger la pompe à eau du gel.

1. Suivre toutes les instructions d'entreposage des sections précédentes.
2. S'assurer que les tuyaux de la pompe à eau soient libres d'eau avant l'entreposage pour l'hiver.
3. Pour empêcher la pompe de geler, il sera nécessaire de verser de l'antigel pour VR.
4. Il faudra environ 177,4 mL (6 onces) d'antigel pour VR, un entonnoir et environ 30,5 cm (12 po) de tuyau d'arrosage ou l'équivalent. Voir le diagramme plus bas.

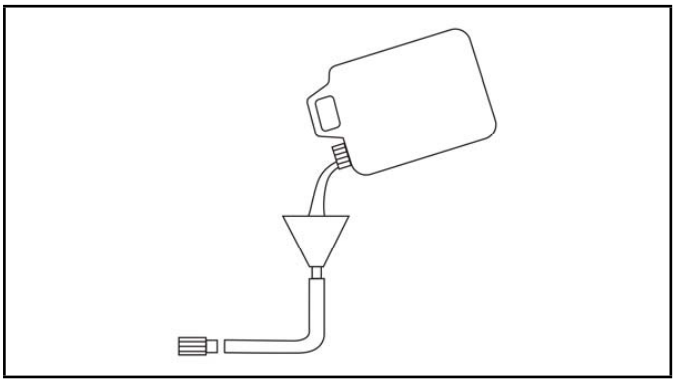

5. Verser l'antigel dans l'entonnoir puis tirer sur le lanceur à rappel du moteur pour générer une succion dans le boîtier de la pompe. Tirer le lanceur à répétition jusqu'à ce que l'antigel sorte de la pompe. NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR DURANT LE PROCESSUS. Ne tirer le cordon du lanceur que si la soupape de carburant et le commutateur du moteur sont en position ARRÊT.

FICHE TECHNIQUE

Spécifications de la pompe à eau

Modèle	100166
Diamètre d'entrée : Adaptateur	2,5 cm (1 po)
Spécification du filetage d'entrée	
	Filetage G1-1/4 po (31,75 mm)
	Diamètre nominal 1-1/4 po (31,75 mm)
	Forme du filetage BSPP
	Pas 2,3 mm
Diamètre de sortie : Adaptateur	2,5 cm (1 po)
Spécification du filetage de sortie	
	Filetage G1-1/4 po (31,75 mm)
	Diamètre nominal 1-1/4 po (31,75 mm)
	Forme du filetage BSPP
	Pas 2,3 mm
Capacité totale	29 m (95 pi)
Capacité succion	5 m (16 pi)
Max volume de livraison	114 L/min (30 gal/min)
Poids	9,3 kg (20,5 lb)
Longueur	33,2 cm (13,1 po)
Largeur	24,6 cm (9,7 po)
Hauteur	36,0 cm (14,2 po)

Spécifications du moteur

Modèle	S35-02
Déplacement	31 cm³
Type	Soupape en tête, cycle à 4 temps

Spécifications de la bougie

Type MEO	CMR5H
Jeu	0,6 - 0,8 mm (0,024-0,031 po)

Spécifications de soupape

Jeu d'admission	0,05 à 0,08 mm (0,002 à 0,003 po)
Jeu d'échappement	0,08 à 0,12 mm (0,003 à 0,005 po)

AVIS

Un bulletin technique sur les procédures de réglage de soupape est disponible sur le site www.championpowerequipment.com.

Spécifications de l'huile

ÉVITEZ DE TROP REMPLIR.

Type	* Voir le tableau ci-dessous
Capacité	70 ml (2,4 oz liq.)

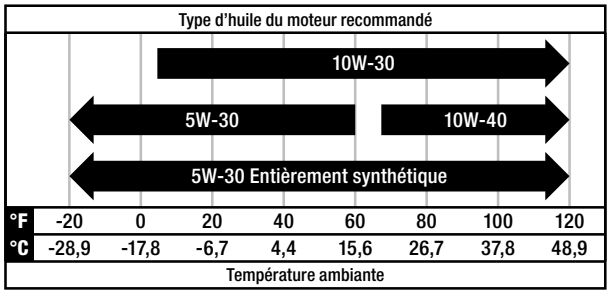

AVIS

La température modifie les propriétés de l'huile et le rendement du moteur. Changez le type d'huile à moteur utilisé en fonction de la température indiquée dans le tableau «Type d'huile moteur recommandé»

Spécifications du carburant

Utilisez de l'essence sans plomb propre et fraîche présentant un indice d'octane minimum de 87 et un contenu en éthanol 10 % ou moins en volume. N'UTILISEZ PAS E15 ou E85. ÉVITEZ DE TROP REMPLIR.

Capacité d'essence	550 ml (0,145 gal)

Spécifications de la température

Températures comprises de demarrage (° C / ° F)	-15 to 40 / 5 to 104

AVIS

Message important concernant la température. Votre produit a été conçu et cadencé pour un fonctionnement continu sous des températures ambiantes pouvant atteindre jusqu'à 40 ° C (104 ° F). Si nécessaire, votre produit peut être utilisé à des températures comprises entre -15 ° C (5 ° F) et 50 ° C (122 ° F) pendant de courtes périodes. Toute exposition à des températures non compris dans cette plage pendant le rangement, vous devrez attendre que la température se retrouve dans cette plage avant l'utilisation. En toutes circonstances, le produit doit toujours être utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, loin des portes, fenêtres et bouches d'aération.

DÉPANNAGE

Problème	Cause	Solution
La pompe à eau ne démarre pas	Pas de carburant	Ajouter de l'essence
	Bougie d'allumage défectueuse	Changer la bougie
La pompe à eau refuse de démarrer; la pompe à eau démarre mais fonctionne mal	Niveau d'huile bas	Remplir le carter au niveau adéquat. Mettre la pompe à eau sur une surface plane et à niveau
	Échappement sur la mauvaise position	Ajuster l'échappement
	Fil de la bougie non raccordé	Fixer le fil à la bougie
La pompe à eau s'éteint pendant le fonctionnement	Manque de carburant	Remplir le réservoir à carburant
	Niveau d'huile bas	Remplir le carter jusqu'au niveau adéquat. Placer la pompe à eau sur une surface plane et à niveau
Pompe à eau surchauffe ou peu performants	Passoire ou un tuyau bouché	Retirer les débris du filtre ou le tuyau
	La pompe n'est pas amorcée	Pompe réamorcer
	Tuyau d'aspiration hors d'eau	Placer le tuyau d'aspiration sous la surface de l'eau
	Limite de tête dépassée	Repositionner la pompe si la tête d'aspiration est inférieure à la tête de décharge (maximum 98 pi)
	Fuite d'air	Serrez les connecteurs et des pinces ou remplacer la garniture d'étanchéité, et ou appliquer plus de bande telfon au besoin.

Pour plus de soutien technique :

l'équipe de soutien technique
Numéro sans frais : 1 877 338-0999
support@championpowerequipment.com

GARANTIE*

CHAMPION POWER EQUIPMENT

GARANTIE LIMITÉE DE DEUX (2) ANS

Conditions de la garantie

Pour enregistrer votre produit pour bénéficier de la garantie et du service téléphonique d'assistance technique à vie GRATUIT, veuillez visiter :
https://www.championpowerequipment.com/register

Pour terminer l'enregistrement, vous devez inclure une copie du reçu de caisse comme preuve d'achat. Une preuve d'achat est requise pour bénéficier du service de garantie. Veuillez enregistrer votre produit dans les dix (10) jours suivant son achat.

Garantie de réparation et de remplacement

CPE garantit à l'acheteur original que les composants mécaniques et électriques seront exempts de défauts de matériau et de fabrication pour une période d'deux ans (pièces et main-d'œuvre) à partir de la date d'achat initiale et de 180 jours (pièces et main-d'œuvre) pour un usage commercial et industriel. Les frais de transport du produit pour réparation ou remplacement en vertu de cette garantie sont de la seule responsabilité de l'acheteur. Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur initial et n'est pas transférable.

Ne pas rapporter le produit sur le lieu d'achat

Communiquez avec le soutien technique et CPE diagnostiquera tout problème par téléphone ou par courriel. Si le problème ne peut être résolu de cette manière, CPE autorisera, à sa discrétion, l'évaluation, la réparation ou le remplacement de la pièce ou du composant défectueux dans un centre de services CPE. CPE vous fournira un numéro de cas dans le cadre du service de garantie. Veuillez le conserver pour référence ultérieure. Les réparations ou remplacements effectués sans autorisation préalable, ou dans un établissement de réparations non autorisé, ne sont pas couverts par cette garantie.

Exclusions de la garantie

Cette garantie ne couvrira pas les réparations et équipements suivants :

Usure normale

Les produits contenant des composants mécaniques ou électriques doivent faire l'objet d'un entretien périodique pour bien fonctionner. Cette garantie ne couvre pas les réparations quand l'usure normale a épuisé la durée de vie utile d'une pièce ou de l'équipement complet.

Installation, utilisation et entretien

Cette garantie ne s'appliquera pas aux pièces et/ou à la main-d'œuvre s'il appert que le produit a été mal utilisé, a manqué d'entretien, a fait l'objet d'un accident, ou encore s'il a été malmené, chargé au-delà des limites du produit, modifié, mal installé ou mal connecté à un composant électrique. L'entretien normal n'est pas couvert par cette garantie. Il n'est pas nécessaire qu'il soit effectué à un établissement ou par une personne autorisé par CPE.

Autres exclusions

Cette garantie exclut :

- les défauts apparents portant notamment sur la peinture et les décalques, etc.,
- Éléments d'usure tels que des éléments filtrants, les joints toriques, etc.
- Pièces d'accessoires telles que tuyaux, raccords de tuyaux, etc.
- les défauts dus à des catastrophes naturelles et autres événements majeurs au-delà du contrôle du fabricant,
- les problèmes causés par des pièces autres que celles de Champion Power Equipment.

Le cas échéant, cette garantie ne s'applique pas aux produits utilisés comme source électrique de base pour remplacer les services publics.

Limites de la garantie implicite et des dommages indirects

Champion Power Equipment décline toute obligation en matière de réclamations concernant le temps perdu, l'utilisation de ce produit, le fret ou toute autre réclamation secondaire ou indirecte découlant de l'utilisation de ce produit par quiconque. CETTE GARANTIE ET LES GARANTIES CI-JOINTES DES SYSTÈMES ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES ÉTATS-UNIS ET/OU CARB (SI APPLICABLES) REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Les produits fournis en remplacement seront soumis à la garantie du produit original. La durée de la garantie du produit échangé sera calculée en fonction de la date d'achat du produit original.

Cette garantie vous donne certains droits, lesquels peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre. Il se peut que vous ayez des droits autres que ceux qui sont énoncés dans la garantie, selon votre état ou votre province.

Coordonnées

Adresse
Champion Power Equipment, Inc.
6370 S Pioneer Way, Unit 101
Las Vegas, NV 89113 É.-U.
www.championpowerequipment.com

Service à la clientèle
Ligne sans frais : 1 877 338-0999
info@championpowerequipment.com
N° télécopieur : 1 562 236-9429

Service technique
Ligne sans frais : 1 877 338-0999
tech@championpowerequipment.com

*Sauf indication contraire dans une des garanties de système antipollution suivantes (si applicable) pour les systèmes antipollution : U.S. Environment Protection Agency (EPA) et/ou California Air Resources Board (CARB).

GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE CHAMPION POWER EQUIPMENT, INC. (CPE) ET DE L'AGENCE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DES ÉTATS-UNIS (E.P.A. DES É.-U.)

Votre moteur Champion Power Equipment (CPE) répond aux normes d'émissions de l'EPA des É.-U.

VOS DROITS ET OBLIGATIONS CONCERNANT LA GARANTIE :

L'EPA des É.-U. et CPE sont heureuses de vous d'expliquer la garantie des systèmes de contrôle des émissions fédéraux de votre petit moteur de véhicule hors route et d'équipement motorisé de 2025. Le nouvel équipement équipé de petits moteurs pour véhicule hors route doit être conçu, fabriqué et équipé de manière à être conforme aux normes de l'EPA des É.-U.

CPE garantit les systèmes d'échappement et de recyclage des vapeurs de carburant du moteur de votre petit véhicule hors route et de votre équipement pour la période décrite ci-dessous, pourvu qu'il n'ait pas été utilisé de manière abusive, négligé, modifié sans approbation ou mal entretenu.

Votre système antipollution peut comprendre des pièces telles que : des carburateurs, réservoirs de carburant, canalisations de carburant (pour les combustibles liquides et vapeurs d'essence), des bouchons de réservoirs de carburant, des soupapes, des réservoirs à charbon actif, des filtres, des fixations, des connecteurs et d'autres composants associés. Il peut aussi comprendre un système d'injection, un système d'allumage, un pot catalytique et d'autres ensembles reliés aux émissions. Si un défaut sous garantie survient, CPE réparera le petit moteur de votre véhicule hors route sans frais, y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DU FABRICANT :

Le système antipollution est garanti pendant deux (2) ans et sous réserve des clauses indiquées ci-dessous. Si une pièce reliée aux émissions de votre moteur est défectueuse, cette pièce sera réparée ou remplacée par CPE.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE CONCERNANT LA GARANTIE :

Comme propriétaire d'un petit moteur pour véhicule hors route, vous êtes responsable d'effectuer l'entretien exigé comme indiqué dans votre manuel d'utilisation. CPE vous recommande de conserver tous vos reçus d'entretien du petit moteur de votre véhicule hors route , mais CPE ne peut pas refuser unilatéralement la réparation sous garantie à cause de l'absence de reçus ou parce que vous n'avez respecté les entretiens planifiés.

Comme propriétaire d'un petit moteur pour véhicule hors route, vous devez toutefois être informé que CPE peut refuser de réparer ou remplacer une pièce de votre petit moteur de véhicule hors route couverte par la garantie si votre petit moteur de véhicule hors route ou une pièce s'avère défectueux à cause d'une utilisation abusive, a été négligée, mal entretenue ou modifiée sans autorisation.

Vous êtes responsable d'apporter votre petit moteur de véhicule hors route à un centre de distribution autorisé de CPE ou un autre centre de réparations comme décrit sous la clause (3), article (f) ci-dessous, un détaillant CPE ou CPE situé à Las Vegas au Nevada dès que le problème survient. Les réparations au titre de la garantie doivent être faites dans un délai raisonnable sans toutefois dépasser 30 jours.

Pour toutes questions concernant la couverture de garantie, veuillez communiquer avec :

Champion Power Equipment, Inc.
Service à la clientèle
6370 S Pioneer Way, Unit 101
Las Vegas, NV 89113
1 877 338-0999
tech@championpowerequipment.com

GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION

Voici les clauses précises concernant la couverture de garantie de votre système antipollution :

1. **CHAMP D'APPLICATION :** Cette garantie s'applique aux petits moteurs de véhicule hors route de modèle 1997 et et plus récent.La période de garantie du système antipollution commence à la date de livraison du nouveau moteur à son premier acheteur et utilisateur final et continue pendant 24 mois consécutifs.

2. **COUVERTURE GÉNÉRALE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION**
   CPE garanti au premier acheteur/utilisateur final du nouveau moteur ou équipement et à tous les acheteurs subséquents que le petit moteur du véhicule hors route est :

   2a. Conçu, fabriqué et équipé conformément aux normes d'émissions des moteurs à allumage par étincelles de 19 kW et moins de l'EPA des É.-U.

   2b. Exempt de tout défaut de matériaux et de fabrication qui fait en sorte que la défectuosité d'une pièce sous garantie soit identique à tous les égards importants à la pièce, comme décrit dans la demande de certification du fabricant du moteur pour une période de deux ans.

3. **LA GARANTIE DES PIÈCES RELIÉES AU SYSTÈME ANTIPOLLUTION SERA INTERPRÉTÉE COMME SUIT :**

   3a. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le manuel du propriétaire doit être garantie pour la période de garantie du système antipollution. Si une telle pièce s'avère défectueuse pendant la période de garantie du système antipollution, CPE réparera ou remplacera la pièce comme indiqué au sous-paragraphe « d » ci-dessous. Toute pièce réparée ou remplacée au titre de la garantie du système antipollution sera garantie pour le reste de la période de couverture du système antipollution.

   3b. Toute pièce reliée aux émissions n'étant soumise qu'à une inspection périodique comme décrite dans le manuel du propriétaire doit être garantie pour la période de garantie du système antipollution. Une déclaration dans de telles instructions écrites à l'effet de « réparer ou remplacer si nécessaire », ne doit pas abréger la période de garantie du système antipollution. Toute pièce réparée ou remplacée au titre de la garantie du système antipollution sera garantie pour le reste de la période de couverture du système antipollution.

   3c. Toute pièce garantiereliée aux émissions à être remplacée conformément à l'entretien planifié dans le manuel du propriétaire doit être garantie pour la période précédant le premier point de remplacement planifié de cette pièce. Si la pièce est défectueuse avant le premier remplacement planifié, cette pièce sera réparée ou remplacée par CPE conformément au sous-paragraphe « d » ci-dessous. Toutes pièces reliées aux émissions seront réparées ou remplacées au titre de la garantie de CPE et seront garanties pour le reste de la période de garantie du système antipollution avant le premier point de remplacement planifié de cette pièce reliée au système antipollution.

   3d. La réparation ou le remplacement d'une pièce reliée aux émissions effectué au titre de la garantie du système antipollution par un atelier de réparations agréé de CPE doit être sans frais.

   3e. Le propriétaire ne doit pas payer pour la main-d'œuvre du diagnostic déterminant que la pièce couverte par la garantie du système antipollution est défectueuse pourvu qu'un tel diagnostic soit effectué par un atelier de réparations agréé de CPE.

   3f. CPE doit payer les réparations couvertes par la garantie sur les émissions dans les centres de réparations non agréés pour les circonstances suivantes :

      i. Le service est requis dans un centre urbain ayant une population de plus de 100 000 habitants conformément au recensement des États-Unis pour l'année 2000 sans centre de réparations CPE agréé ET

      ii. Le service doit être rendu dans un centre de réparations agréé de CPE situé à plus de 160 km (100 mi). La limite de distance de 160 km (100 mi) ne s'applique pas pour les états suivants : Alaska, Arizona, Colorado, Hawaii, Idaho, Montana, Nebraska, Nevada, Nouveau-Mexique, Oregon, Texas, Utah et Wyoming.

   3g. CPE sera responsable des dommages causés à d'autres composants du moteur d'origine ou des modifications approuvées causés directement par une défectuosité d'une pièce reliée au système antipollution couverte par la garantie du système antipollution.

   3h. Tout au long de la période de garantie du système antipollution, CPE doit maintenir une quantité suffisante de pièces garanties liées aux émissions de gaz d'échappement et aux émissions par évaporation pour répondre à la demande prévue de ces pièces.

   3i. Toutes les pièces de rechange reliées aux émissions doivent être autorisées et approuvées par CPE et être utilisées pour effectuer tous les entretiens ou réparations au titre de la garantie du système antipollution, et ce, sans frais. Une telle utilisation ne doit pas diminuer l'obligation de garantie de CPE.

3j. Des pièces d'appoint ou modifiées non approuvées ne doivent pas être utilisées pour modifier ou réparer un moteur CPE. L'utilisation de telles pièces annulera la garantie du système antipollution et sera un motif suffisant pour rejeter une réclamation faites au titre de la garantie du système antipollution. CPE n'est pas responsable en vertu des présentes pour les défaillances des pièces garanties d'un moteur CPE causées par l'utilisation d'une telle pièce d'appoint ou modifiée non approuvée.

LES PIÈCES RELIÉES AU SYSTÈME ANTIPOLLUTION COMPRENNENT LES SUIVANTES : (EN UTILISANT LES PARTIES DE LA LISTE APPLICABLES AU MOTEUR)

Systèmes couverts par la présente garantie	Description des pièces
Système de dosage de carburant	Carburateur et pièces internes (et/ou régulateur de pression ou système d'injection), rétroaction du rapport air/carburant et système de contrôle. Système d'enrichissement de démarrage à froid.
Système d'admission d'air	Système d'admission d'air chaud contrôlé. Filtre à air, tubulure d'admission.
Système d'allumage	Bougie. Magnéto ou système d'allumage électronique. Système d'avance/décalage de bougie.
Système de recyclage des gaz d'échappement (RGE).	Boitier de soupape du RGE et entretoise de maintien du carburateur, le cas échéant. Rétroaction du rapport du RGE et du système de contrôle.
Système d'admission d'air	Pompe à air ou soupape à pulsation. Soupapes nuisant à la distribution de débit. Distributeur.
Catalyseur ou système du réacteur thermique	Pot catalytique. Réacteur thermique. Tubulure d'échappement.
Contrôles des particules	Siphons, filtres, précipitateurs et tout autre dispositif utilisé pour capturer les émissions de particules.
Pièces diverses	Dépression, température, soupapes et commutateurs temporaires. Commandes électroniques. Durites, courroies, connecteurs et assemblages.
Recyclage des vapeurs de carburant	Réservoir de carburant, bouchon du réservoir de carburant, canalisation de carburant (pour carburant liquide ou vapeurs de carburant), raccords pour canalisation de carburant, fixations, clapets de décharge, soupapes de commande, commande des solénoïdes, commandes électroniques, diaphragmes de contrôle du vide, câbles de commande, contrôle des fuites, soupapes de purge, jointsd'étanchéité, séparateur liquide/vapeur, réservoir à charbon actif, supports de montage de cartouche, connecteur d'orifice de purge du carburateur.

POUR OBTENIR UNE RÉPARATION AU TITRE DE LA GARANTIE :

Vous devez apporter votre moteur CPE ou le produit sur lequel il est installé avec la carte d'enregistrement de garantie ou une autre preuve d'achat datée originale, à vos frais, chez un concessionnaire Champion Power Equipment autorisé à vendre et réparer un produit CPE pendant ses heures ouvrables. Les autres emplacements de réparations définis à la section (3)(f) ci-dessus doivent être approuvés par CPE avant d'effectuer la réparation. Les demandes de réparation ou de réglage uniquement causé par des défauts de matériaux ou de fabrication ne seront pas refusées parce que le moteur n'a pas été correctement entretenu et utilisé.

Pour toutes questions concernant vos droits et responsabilités de votre garantie ou pour obtenir une réparation au titre de la garantie, veuillez écrire ou appeler le service à la clientèle de Champion Power Equipment, Inc.

Champion Power Equipment, Inc.
6370 S Pioneer Way, Unit 101
Las Vegas, NV 89113
1 877 338-0999
À l'attention de : Service à la clientèle
tech@championpowerequipment.com

GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE CHAMPION POWER EQUIPMENT, INC. (CPE), DE L'AGENCE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DES ÉTATS-UNIS (E.P.A. DES É.-U.) ET DE L'AGENCE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE (CARB)

Votre moteur Champion Power Equipment (CPE) est conforme aux normes antipollution de l'Agence de protection environnementale américaine (E.P.A. des É.-U.) et de l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie (CARB).

VOS DROITS ET OBLIGATIONS CONCERNANT LA GARANTIE :

L'Agence de protection environnementale américaine (E.P.A. des É.-U.) et de l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie (CARB) et Champion Power Equipment (CPE) ont le plaisir d'expliquer la garantie fédérale et californienne sur les systèmes d'échappement et de contrôle des émissions par évaporation de votre petit moteur hors route et de votre équipement motorisé de 2025. En Californie, l'équipement équipé d'un petit moteur hors route doit être conçu, construit et équipé de manière à répondre aux normes strictes de l'État en matière de lutte contre le smog.

Champion Power Equipment doit garantir le système de contrôle des émissions de gaz d'échappement et d'évaporation de votre petit moteur hors route pour la période indiquée ci-dessous, à condition qu'il n'y ait eu aucun abus, négligence, modification non approuvée ou mauvais entretien de votre équipement entraînant la défaillance des systèmes d'échappement et de contrôle des émissions par évaporation.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que : des carburateurs, réservoirs de carburant, canalisations de carburant (pour les combustibles liquides et vapeurs d'essence), des bouchons de réservoirs de carburant, des soupapes, des réservoirs à charbon actif, des filtres, des fixations, des connecteurs et d'autres composants associés. Un système d'injection de carburant, un système d'allumage, un convertisseur catalytique et d'autres ensembles liés aux émissions de gaz d'échappement peuvent également être inclus dans votre système de contrôle des émissions. Si un défaut sous garantie survient, CPE réparera le moteur de votre petit véhicule hors route sans frais, y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

Ce système de contrôle des émissions de gaz d'échappement et d'évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce reliée aux émissions de gaz d'échappement et d'évaporation de votre moteur ou de votre équipement est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par CPE.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE CONCERNANT LA GARANTIE :

Comme propriétaire d'un petit véhicule hors route, vous êtes responsable d'effectuer l'entretien exigé comme indiqué dans votre manuel du propriétaire. CPE vous recommande de conserver tous vos reçus d'entretien de votre petit moteur hors route, mais CPE ne peut pas refuser la couverture de la garantie uniquement en raison de l'absence de reçus.

Comme propriétaire d'un petit véhicule hors route, vous devez toutefois être informé que CPE peut refuser de réparer ou remplacer une pièce de votre petit véhicule hors route couverte par la garantie si votre petit véhicule hors route ou une pièce s'avère défectueux à cause d'une utilisation abusive, a été négligée, mal entretenue ou modifiée sans autorisation.

Vous êtes responsable d'apporter votre petit véhicule hors route à un centre de distribution autorisé de CPE ou un autre centre de réparations comme décrit sous la clause (3), article (f) ci-dessous, un détaillant CPE ou CPE situé à Las Vegas en Nevada dès que le problème survient. Les réparations au titre de la garantie doivent être faites dans un délai raisonnable sans toutefois dépasser 30 jours.

Pour toutes questions concernant la couverture de garantie, veuillez communiquer avec :

Champion Power Equipment, Inc.
Servicio al Cliente
6370 S Pioneer Way, Unit 101
Las Vegas, NV 89113
1-877-338-0999
tech@championpowerequipment.com

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT ET D'ÉVAPORATION

Voici les clauses précises concernant la couverture de garantie de votre système antipollution :

1. **CHAMP D'APPLICATION :** Cette garantie s'applique aux petits moteurs hors route californiens de 1995 et des années suivantes (moteurs de 1997 et des années suivantes pour les autres États). La période de garantie du système antipollution commence à la date de livraison du nouveau moteur ou équipement au premier acheteur/utilisateur final et la couverture doit être de 24 mois consécutifs par la suite.

2. **COUVERTURE GÉNÉRALE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION**
   CPE garanti au premier acheteur/utilisateur final du nouveau moteur ou équipement et à tous les acheteurs subséquents que le moteur du petit véhicule hors route est :

   2a. Conçu, construit et équipé conformément aux normes d'émissions de l'E.P.A. des États-Unis pour les moteurs à allumage commandé de 19 kilowatts ou moins et à tous les règlements en vigueur adoptés par l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie (CARB) et

   2b. Libre de tout défaut de matériaux et de fabrication qui fait en sorte que la défectuosité d'une pièce sous garantie soit identique à tous égards importants à la pièce, tel que décrit dans la demande de certification du fabricant du moteur pour une période de deux ans.

3. **LA GARANTIE SUR LES PIÈCES RELIÉES AUX GAZ D'ÉCHAPPEMENT ET AUX ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION SERA INTERPRÉTÉE COMME SUIT :**

   3a. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le manuel du propriétaire doit être garantie pour la période de garantie du système antipollution. Si une telle pièce s'avère défectueuse pendant la période de garantie du système antipollution, CPE réparera ou remplacera la pièce comme indiqué au sous-paragraphe « d » ci-dessous. Toute pièce réparée ou remplacée au titre de la garantie du système antipollution sera garantie pour le reste de la période de couverture du système antipollution.

   3b. Toute pièce garantie reliée au système antipollution n'étant soumise qu'à une inspection périodique comme décrite dans le manuel du propriétaire doit être garantie pour la période de garantie du système antipollution. Une déclaration dans de telles instructions écrites à l'effet de « réparer ou remplacer si nécessaire », ne doit pas abréger la période de garantie du système antipollution. Toute pièce réparée ou remplacée au titre de la garantie du système antipollution sera garantie pour le reste de la période de couverture du système antipollution.

   3c. Toute pièce garantie reliée au aux gaz d'échappement et aux émissions par évaporation à être remplacée conformément à l'entretien planifié au manuel du propriétaire doit être garantie pour la période précédant le premier point de remplacement planifié pour cette pièce. Si la pièce est défectueuse avant le premier remplacement planifié, cette pièce sera réparée ou remplacée par CPE conformément au sous-paragraphe « d » ci-dessous. Toute pièce reliée au gaz d'échappement et aux émissions par évaporation ainsi réparée ou remplacée au titre de la garantie du système antipollution sera garantie pour le reste de la période de garantie du système antipollution avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce reliée aux émissions.

   3d. La réparation ou le remplacement d'une pièce reliée aux gaz d'échappement et aux émissions par évaporation effectué au titre de la garantie du système antipollution par un atelier de réparations autorisé de CPE sera sans frais.

   3e. Le propriétaire ne doit pas être facturé pour la main-d'œuvre du diagnostic déterminant que la pièce couverte par la garantie du système antipollution est défectueuse pourvu qu'un tel diagnostic soit effectué par un atelier de réparations autorisé de CPE.

   3f. CPE doit payer les réparations couvertes par la garantie concernant les gaz d'échappement et les émissions par évaporation dans les centres de réparations non autorisés dans les circonstances suivantes :

      i. Le service est requis pour un centre urbain ayant une population de plus de 100 000 habitants conformément au recensement américain pour l'année 2000 sans centre de réparations CPE agréé ET

      ii. Le service doit être rendu dans un centre de réparations autorisé de CPE situé à plus de 160 km (100 mi). La limite de distance de 160 km (100 mi) ne s'applique pas pour les états suivants : Alaska, Arizona, Colorado, Hawaii, Idaho, Montana, Nebraska, Nevada, Nouveau-Mexique, Oregon, Texas, Utah et Wyoming.

   3g. CPE sera responsable des dommages causés à d'autres composants du moteur d'origine ou des modifications approuvées causées directement par une défectuosité sous garantie d'une pièce reliée aux gaz d'échappement et aux émissions par évaporation couverte par la garantie du système antipollution.

   3h. Tout au long de la période de garantie du système antipollution, CPE doit maintenir une quantité suffisante de pièces garanties liées aux émissions de gaz d'échappement et aux émissions par évaporation pour répondre à la demande prévue de ces pièces.

3i. Toutes les pièces de rechange reliées au système de contrôle des émissions de gaz d'échappement et aux émissions par évaporation autorisées et approuvées par CPE doivent être utilisées et fournies pour effectuer tous les entretiens ou réparations du système antipollution, et ce, sans frais. Une telle utilisation ne doit pas diminuer l'obligation de garantie de CPE.

3j. Des pièces ajoutées, modifiées ou non approuvées ne doivent pas être utilisées pour modifier ou réparer un moteur CPE. Une telle utilisation annulera la garantie du système antipollution et sera un motif suffisant pour rejeter une réclamation au titre de la garantie du système antipollution. CPE n'est pas responsable en vertu des présentes pour les défaillances des pièces garanties d'un moteur CPE causées par l'utilisation d'une telle pièce complémentaire ou modifiée non approuvée.

LES PIÈCES RELIÉES AUX ÉMISSIONS COMPRENNENT LES SUIVANTES : (EN UTILISANT LES PARTIES DE LA LISTE APPLICABLES AU MOTEUR)

Systèmes couverts par la présente garantie	Description des pièces
Système de dosage de carburant	Carburateur et pièces internes (et/ou régulateur de pression ou système d'injection), Réaction du rapport air/carburant et système de régulation, Système d'enrichissement de démarrage à froid.
Système d'admission d'air	Système d'admission d'air chaud contrôlé, Tubulure d'admission, Filtre à air.
Système d'allumage	Bougies, Magnéto ou système d'allumage électronique, Système d'avance/décalage de bougie.
Système de recyclage des gaz d'échappement (RGE)	Boitier de soupape du RGE et entretoise de maintien du carburateur, le cas échéant, Réaction du rapport du RGE et du système de contrôle.
Système à injection d'air	Pompe à air ou soupape à pulsation, Soupapes nuisant à la distribution de débit, Anneau de distribution.
Catalyseur ou système du réacteur thermique	Pot catalytique, Réacteur thermique, Tubulure d'échappement.
Contrôles des particules	Siphons, filtres, précipitateurs et tout autre dispositif utilisé pour capturer les émissions de particules.
Articles divers utilisés avec les systèmes ci-dessus mentionnés	Vide, température, soupapes et commutateurs temporaires, Commandes électroniques, Durites, courroies, connecteurs et assemblages.
Contrôles d'évaporations	Réservoir de carburant, Bouchon du réservoir de carburant, Canalisations de carburant (pour carburant liquide ou vapeurs de carburant), Adaptateurs pour canalisation de carburant, Fixations, Soupapes de sécurité, Soupapes de commande, Commande des solénoïdes, Commandes électroniques, Diaphragmes de contrôle du vide, Câbles de commande, Contrôle des fuites, Soupapes de purge, Joints d'étanchéité, Séparateur liquide/vapeur, Réservoir à charbon actif, Supports de montage de cartouche, Connecteur d'orifice de purge du carburateur

POUR OBTENIR UNE RÉPARATION AU TITRE DE LA GARANTIE :

Vous devez apporter votre moteur CPE ou le produit sur lequel il est installé avec la carte d'enregistrement de garantie ou une autre preuve de la date d'achat originale, à vos frais, chez un concessionnaire Champion Power Equipment autorisé à vendre et réparer un produit CPE pendant ses heures ouvrables. Les autres emplacements de réparations définis à la section (3)(f) ci-dessus doivent être approuvés par CPE avant d'effectuer la réparation. Les réclamations de réparation ou d'ajustement s'avérant être uniquement causées par un défaut de matériaux ou de main-d'œuvre ne seront pas refusées même si l'entretien n'a pas été fait ou s'il n'a pas été utilisé correctement.

Pour toutes questions concernant vos droits et responsabilités de votre garantie ou pour obtenir une réparation au titre de la garantie, veuillez écrire ou appeler le service à la clientèle de Champion Power Equipment, Inc.

Champion Power Equipment, Inc.
6370 S Pioneer Way, Unit 101
Las Vegas, NV 89113
1-877-338-0999
À l'attention de : Service à la clientèle
tech@championpowerequipment.com